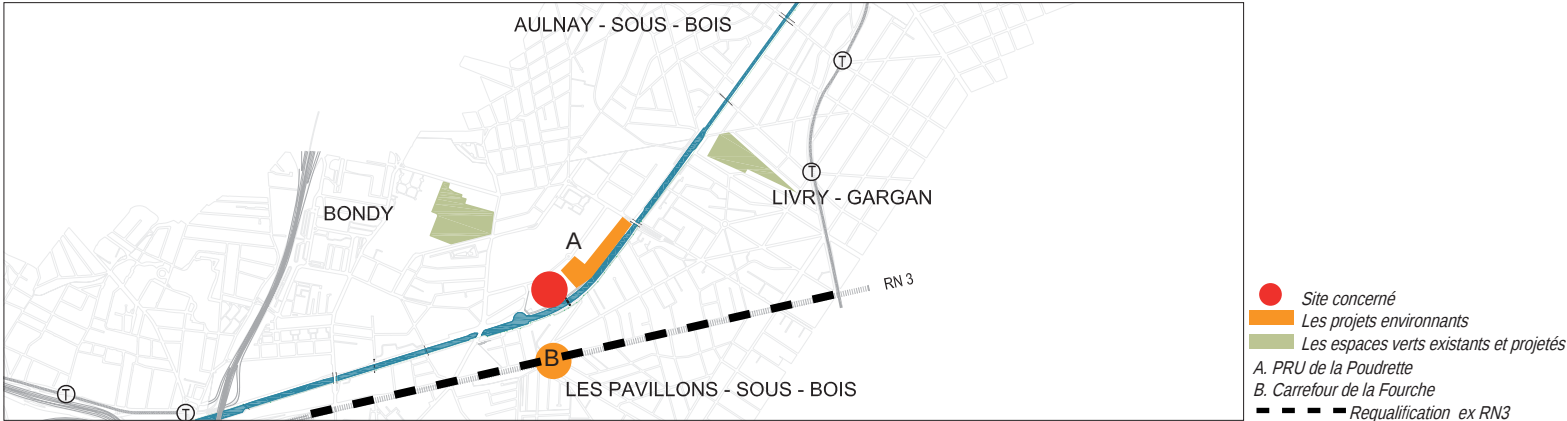
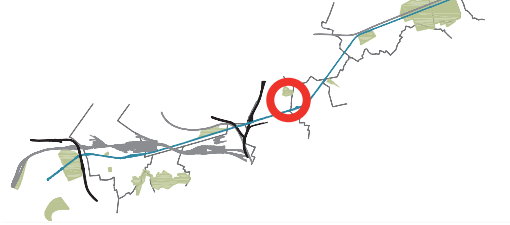


PORT MIXTE DE PAVILLONS-SOUS-BOIS

SITUATION ACTUELLE
Zone en cours de réaménagement
Accès : Allée de Madrid, Quai d'Amsterdam, avenue de Rome
Surface du terrain : 24 000 m²
Linéaire de quai : 272 m
Zonage au POS : UI. La rive droite est essentiellement destinée aux activités économiques.
Une modification de POS va être faite afin de permettre l'implantation de logements et d'un équipement scolaire à l'est du Pavillon de la Villette.



LES PROJETS DU TERRITOIRE PROCHE DIALOGUANT AVEC LE SITE

HYPOTHESES PRE-OPERATIONNELLES

Acquisitions foncières à réaliser : aucune, terrain sur le DPF
Problèmes liés au foncier : aucun
Aspects réglementaires. Convention en cours entre le concédant (ville de Paris), la collectivité et l'entreprise sur l'aménagement et la gestion au quotidien de l'activité sur site

HYPOTHESES FONCTIONNELLES

Programmation

- Opportunité pour un **port public**: fonctionnalité à intégrer dans des opérations de renouvellement urbain et de rénovation (PRU de la Poudrette).
- Opportunité pour implanter une **entreprise utilisatrice de la voie d'eau** sur un foncier bord à voie d'eau rare et sur un territoire présentant par ailleurs des projets de renouvellement urbain.
- Opportunité pour installer un équipement départemental.
- Opportunité pour installer un **port à sec** de 50 places et une halte de plaisance.
- Opportunité pour une **installation nautique / sportive et de loisirs**: espace tampon entre le secteur de renouvellement urbain et la zone portuaire. Présence de l'association Contraste sur le territoire communal depuis de nombreuses années.

Éléments de jalonnement: signalétique

Accessibilité :

Voie nouvelle de desserte des activités par la façade opposée au canal.

Conditions préalables à la réalisation

Réalisation de la voie nouvelle de desserte des activités.

Circulation douce et piste cyclable

La piste cyclable - voie piétonne est située sur la rive opposée (gauche) ; le quai doit cependant rester ouvert aux circulations douces en dehors des périodes d'utilisation.

INTEGRATION URBAINE

Projets urbains environnants :

Projet d'aménagement multi-sites autour d'un secteur principal situé bord à canal, sur la rive droite et de trois sites secondaires situés le long de l'ex RN3. L'îlot canal accueillera 250 logements, un groupe scolaire de 16 classes, un espace sportif de proximité. Le bâtiment de la «colonie de la Villette» va être réhabilité. Il accueillera, au sein d'une maison de quartier plusieurs locaux associatifs.

Par ailleurs, la Ville va engager un projet de réaménagement de son **entrée de ville** sur l'ex RN3, au niveau du carrefour de La Fourche.

A plus long terme, pourrait être intégré à la réflexion le terrain privé occupé par une industrie jouxtant le carrefour de la Fourche et faisant la jonction entre le canal et l'ex RN3. Ce terrain constitue un enjeu important à l'échelle de la ville, car il permettrait d'ouvrir des vues sur le canal.

Compatibilité avec l'environnement urbain :

Zone tampon entre l'activité portuaire et les futurs logements.

SITUATION ACTUELLE

Accès : Avenue du Château-Gobillon et rue du Chemin de Halage
Surface du terrain : 4 890 m²
Linéaire de quai : 90 m
Zonage au POS : Les zones les plus proches du canal sont classées en zone UE (à dominante habitat) excepté le parc-stade Pierre Bérégovoy en zone Ns (parc urbain, espace de loisir et de sport)



HYPOTHESES PRE-OPERATIONNELLES

Acquisitions foncières à réaliser : Aucune – propriété de la ville de Livry-Gargan.
Problèmes liés au foncier : sans objet
Aspects règlementaires. Sans objet

HYPOTHESES FONCTIONNELLES

Programmation
Réaménagement du square Bérégovoy (actuellement en partie fermé) en espace vert – belvédère vers le canal.
Possibilité d'implantation d'un pôle nautique sportif et de loisirs
La commune de Livry Gargan ne bénéficie que de très peu de linéaire sur le canal. L'aménagement d'un espace paysager avec l'installation éventuelle d'un pôle nautique sportif et de loisirs. Cet aménagement s'inscrit en complémentarité avec les aménagements de berges orientés vers la détente et le loisirs réalisés à Aulnay sous Bois.

Eléments de jalonnements
Aménagement d'un point vélos, d'une folie et d'un embarcadère.

Aménagements à envisager
Plantations, aménagement paysager
Installation des éléments de jalonnement
Pôle nautique sportif et de loisirs

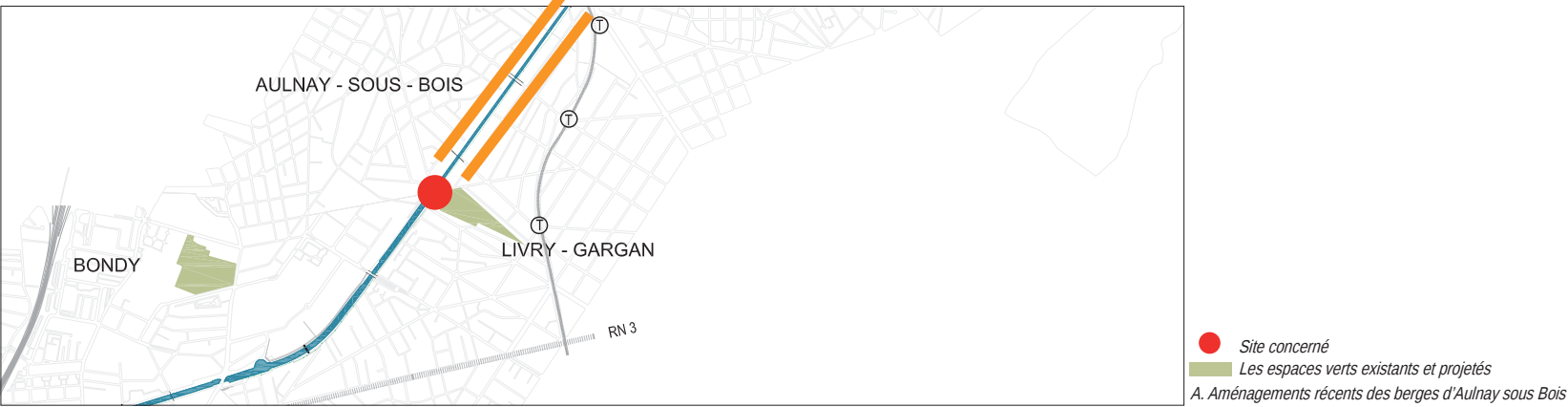
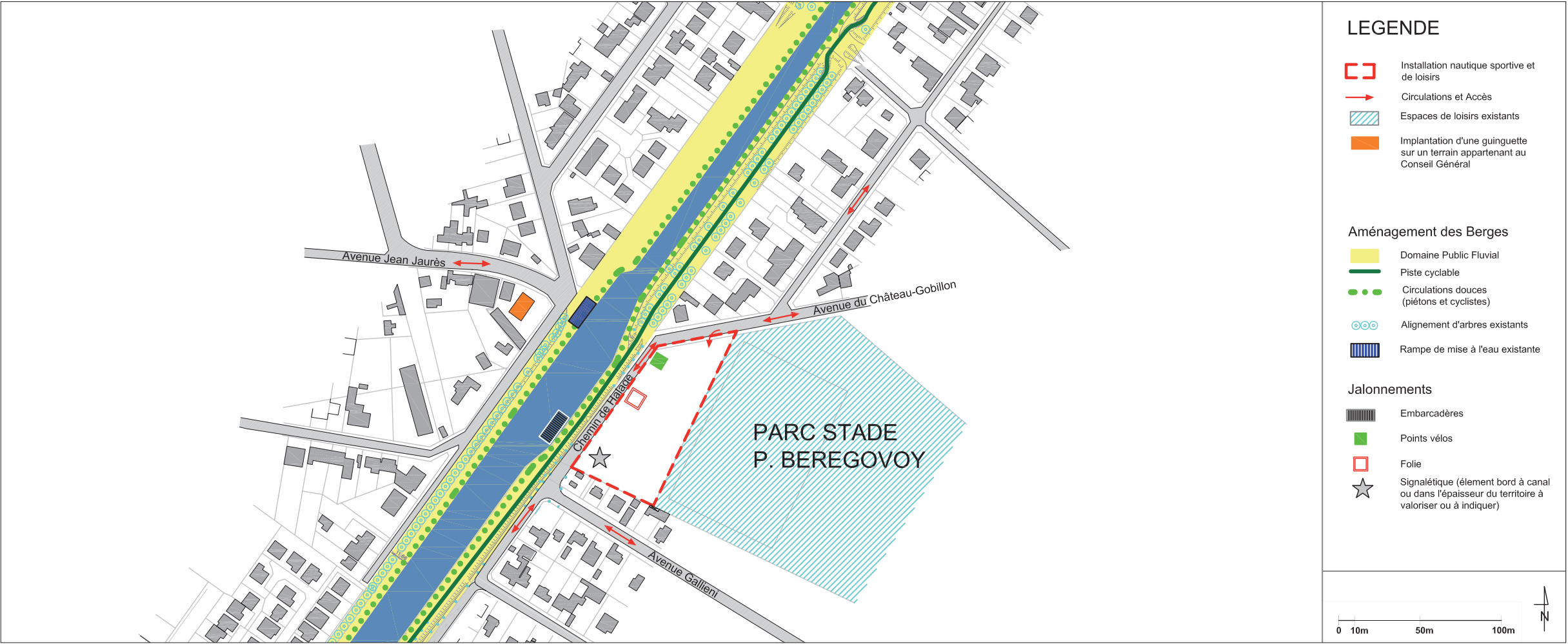
Accessibilité :
T4 gare du Lycée Henri Sellier

Circulations douces et piste cyclable
La piste cyclable est sur la berge du square Bérégovoy. Aucun conflit d'usage.

Conditions préalables à la réalisation
Sans objet

INTEGRATION URBAINE
Projets urbains environnants : aménagements récents des berges d'Aulnay sous Bois

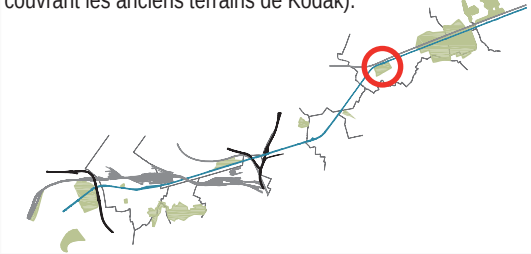
Compatibilité avec l'environnement urbain :
S'inscrit dans une zone d'habitat et à proximité du stade Bérégovoy. Il s'agit de la porte d'entrée du petit gabarit.



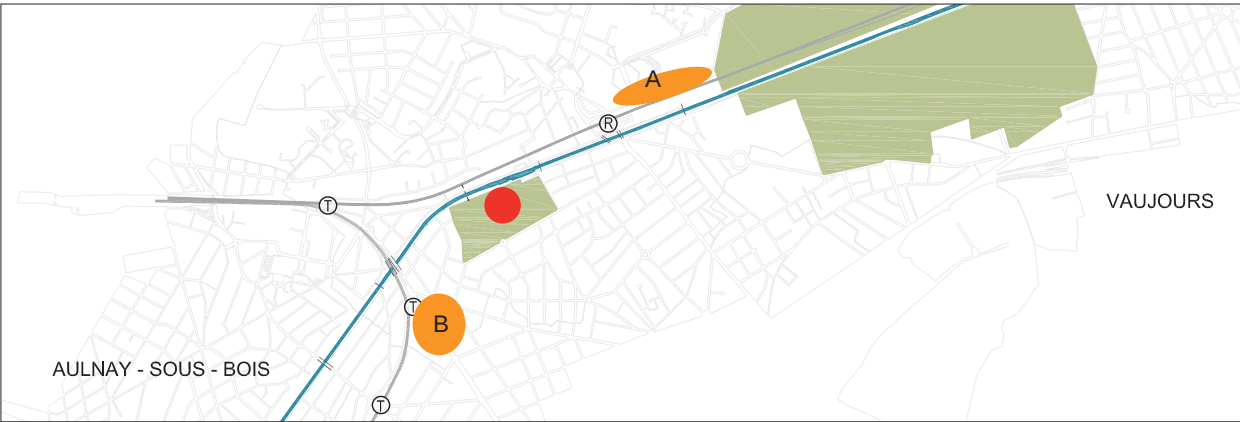
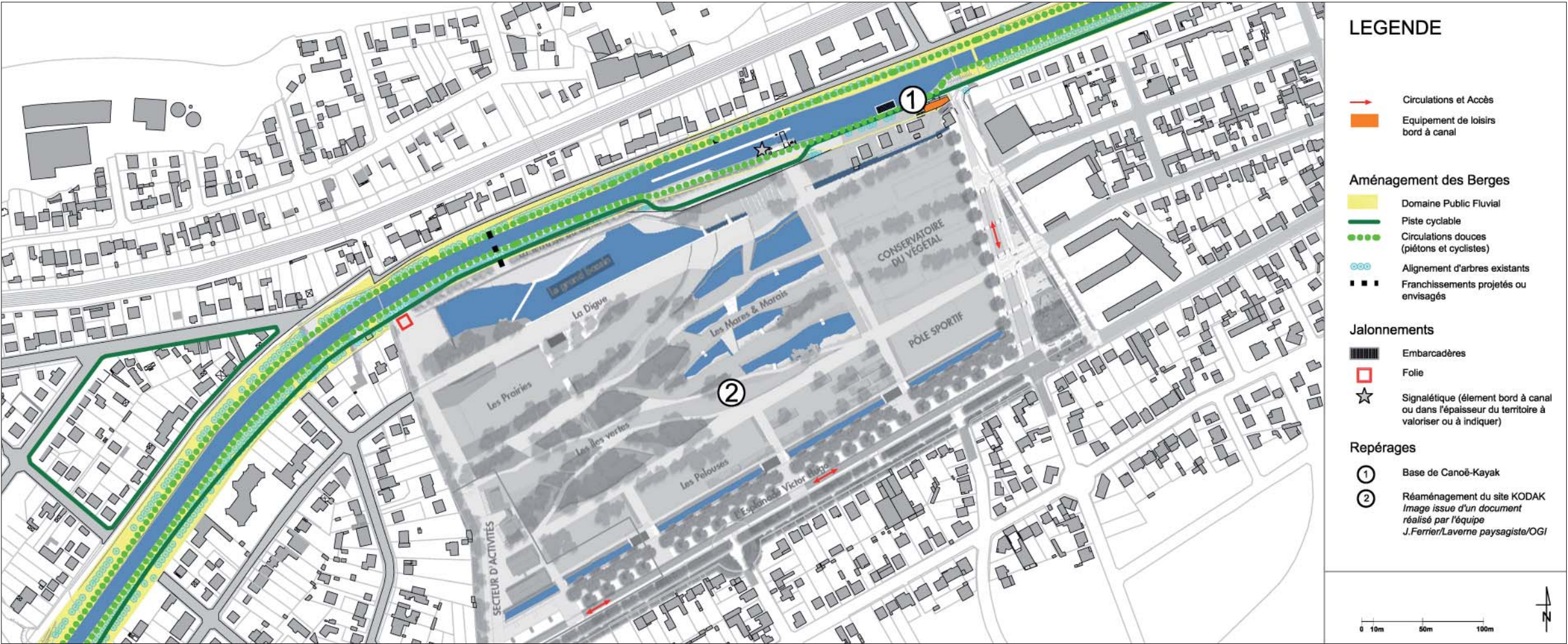
LES PROJETS DU TERRITOIRE PROCHE DIALOGUANT AVEC LE SITE

SITUATION ACTUELLE

Accès : avenue V. Hugo.
Surface du terrain : 14 ha
Linéaire de quai : 500m
Zonage au POS : N (zone naturelle - sites pollués des anciens terrains de Kodak) et UVk (zone susceptible de recevoir une urbanisation correspondant aux caractéristiques de la ville verte couvrant les anciens terrains de Kodak).



Source : Marché de définition / Projet Jacques Ferrier, Laverne paysagiste et OGI



● Site concerné
● Les projets environnants
■ Les espaces verts existants et projetés
A. Terrains mutables RFF et de la Marine/ Restructuration du pôle gare
B. Secteur de projets Westinghouse - Freinville

LES PROJETS DU TERRITOIRE PROCHE DIALOGUANT AVEC LE SITE

Parc Kodak: concepteurs groupement Laverne paysagiste et OGI. Parc ouvert sur la ville et sur le canal.

HYPOTHESES PRE-OPERATIONNELLES

Acquisitions foncières à réaliser : Aucune – propriété de la ville
Problèmes liés au foncier : dépollution des sols préalable.
Aspects réglementaires. Sans objet

HYPOTHESES FONCTIONNELLES

Programmation projetée
Situé bord à canal, sur la rive gauche, l'ancien site de l'usine Kodak (fermée en 1995), en cours de dépollution, devrait accueillir à terme :
- un espace vert de 7,6 ha
- plusieurs équipements de loisirs :
- un conservatoire du végétal (serres municipales, activités pédagogiques),
- un bouldrome de dimension régionale pouvant accueillir des compétitions internationales
- une base de canoë-kayak (relocalisation de la base existante)
- un bassin départemental de rétention dont l'intégration paysagère pourrait passer par la création d'un plan d'eau permanent qu'il alimenterait par surverse. Des études plus particulières sont en cours ;
- une zone d'activité tertiaire HQE
- La construction en bordure du parc d'équipements de proximité (groupe scolaire et gymnase).
Le parc a une fonction urbaine, paysagère (création d'un milieu favorisant la biodiversité), d'animation (espaces événementiels, projet pédagogique) et de rétention et gestion des eaux pluviales (ouvrage de stockage et de mise en scène des eaux dans le parc).

Éléments de jalonnement:
Folie / Signalétique (valorisation de l'écluse/ historique du terrain Kodak)

Accessibilité :
Chemin de halage
Avenue Victor Hugo
RER B / T4

Circulations douces et piste cyclable
La piste cyclable longe le parc Kodak.
Les circulations douces se font sur les 2 rives.

Conditions préalables à la réalisation
Dépollution des sols.

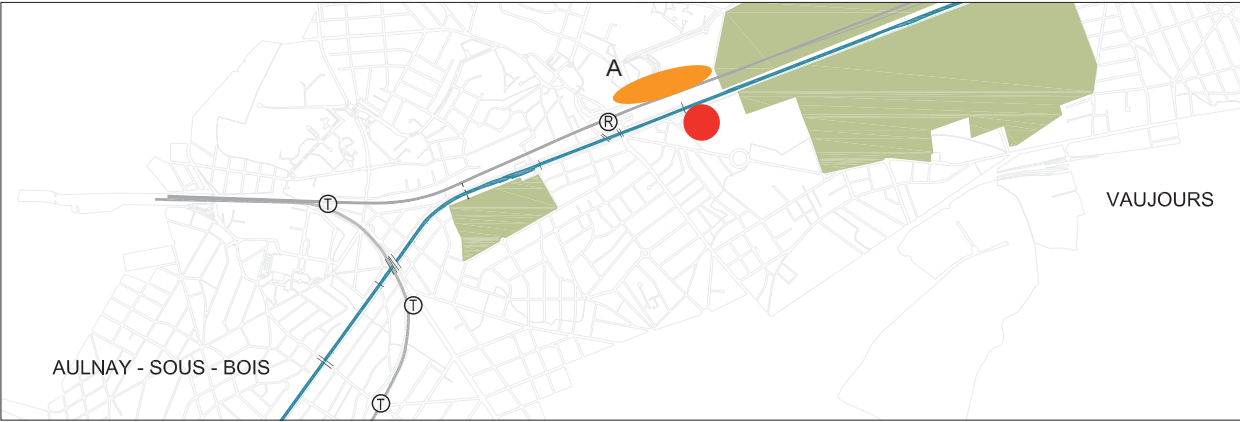
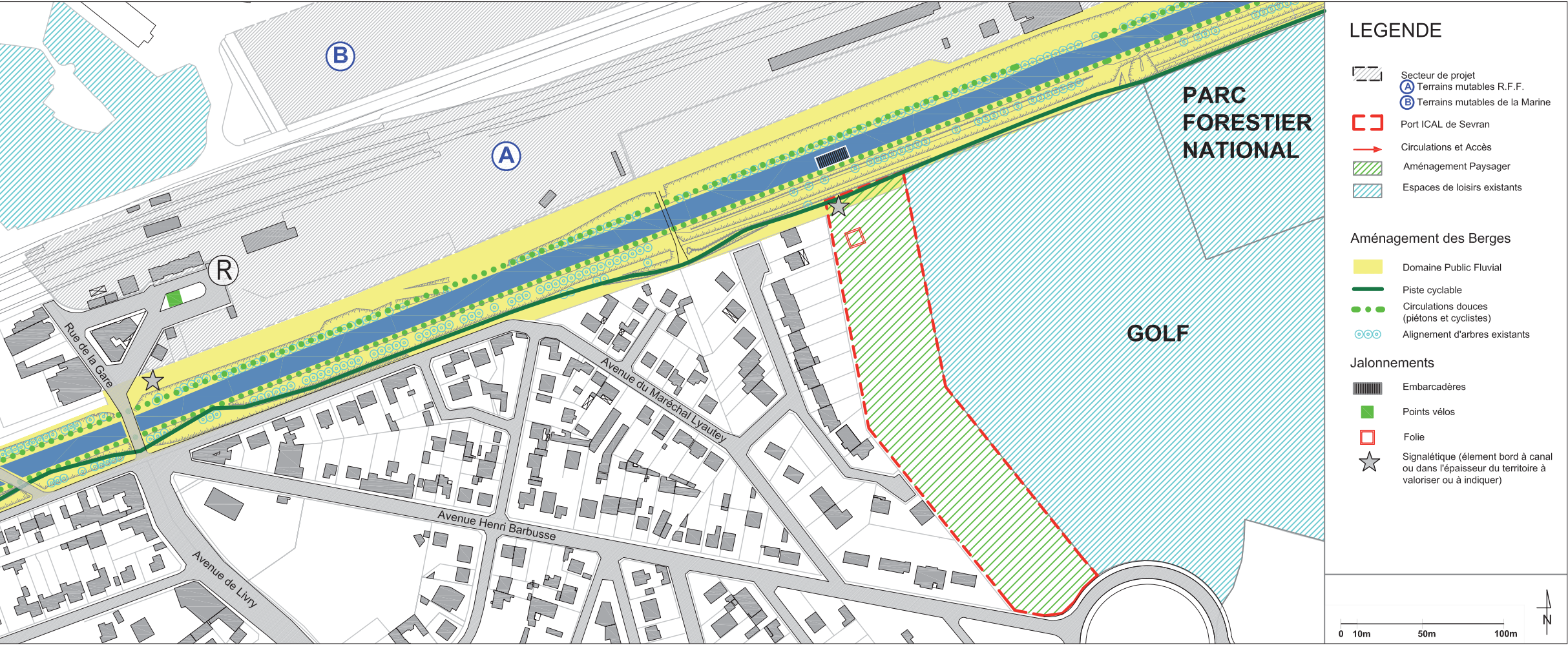
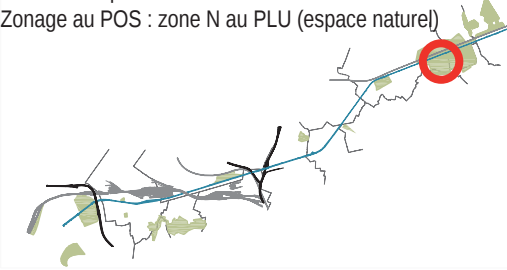
NTEGRATION URBAINE

Projets urbains environnants
Etude autour des pôles gares de Sevrans
Terrains mutables de RFF et de la Marine
A proximité du centre-ville, et séparés du canal par les voies ferrées, plusieurs terrains pourraient être appelés à évoluer : le foncier RFF, situé entre le canal et les voies ferrées, et l'ancien terrain de la Marine (propriété de la ville) au nord des voies ferrées.
L'objectif de la Ville est d'y voir s'y réaliser un quartier HQE avec des logements et des équipements de proximité dans le cadre d'une «densification maîtrisée», le futur quartier constituant une nouvelle porte d'entrée au Parc de la Poudrerie.
Secteur de projet Freinville – Westinghouse
Etudes pour une zone mixte d'activités, de commerces et de logements sur l'ancien site de l'entreprise Westinghouse, vacant depuis les années 1990, et deux bâtiments inoccupés voisins.

Compatibilité avec l'environnement urbain
Bonne accessibilité en transports en commun, inscription dans un environnement résidentiel.

SITUATION ACTUELLE

Accès : Gare RER B Sevrans-Livry, avenue Henri Barbusse
Surface du terrain : 14 200 m²
Linéaire de quai : 50 m
Zonage au POS : zone N au PLU (espace naturel)



LES PROJETS DU TERRITOIRE PROCHE DIALOGUANT AVEC LE SITE

HYPOTHESES PRE-OPERATIONNELLES

Acquisitions foncières à réaliser : aucune, terrain appartient au Département
Problèmes liés au foncier : sans objet
Aspects réglementaires. Pas de modification du document d'urbanisme en vigueur
Coût estimé de l'aménagement : faible, simple traitement paysager avec mise en place de mobilier et éléments de jalonnement

HYPOTHESES FONCTIONNELLES

Programmation
Aménagement des terrains en parc urbain marquant l'entrée du parc aujourd'hui peu lisible. Installation d'un embarcadère et d'une folie.

Eléments de jalonnement: embarcadère, folie, signalétique, point vélo

Aménagement à envisager
Plantations, aménagement paysager
Reprise des talus

Accessibilité :
Gare RER B Sevrans-Livry, avenue Henri Barbusse

Circulations douces et piste cyclable
La piste cyclable est en haut du talus, la circulation douce est sur la berge en contrebas. Il n'y a pas de conflits d'usages

Conditions préalables à la réalisation
Aménagement des talus pour accès depuis la berge

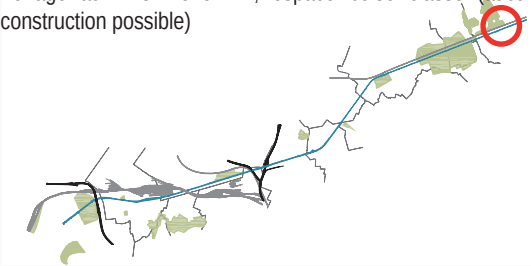
INTEGRATION URBAINE

Projets urbains environnants
Etude autour des pôles gares de Sevrans
Terrains mutables de RFF et de la Marine
A proximité du centre-ville, et séparés du canal par les voies ferrées, plusieurs terrains pourraient être appelés à évoluer : le foncier RFF, situé entre le canal et les voies ferrées, et l'ancien terrain de la Marine (propriété de la ville) au nord des voies ferrées.
L'objectif de la Ville est d'y voir s'y réaliser un quartier HQE avec des logements et des équipements de proximité dans le cadre d'une «densification maîtrisée», le futur quartier constituant une nouvelle porte d'entrée au Parc de la Poudrerie.

Compatibilité avec l'environnement urbain
Bonne accessibilité en transports en commun (connexion potentielle avec le projet de boucle de métro automatique autour de Paris).
Complémentarité avec le parc de la Poudrerie. Espace vert de proximité pour les nouveaux quartiers de logements envisagés.

SITUATION ACTUELLE

Accès : RER B Vert Galant
Surface du terrain : non définie
Linéaire de quai : 1.8 km
Zonage au PLU : zone ND, espace boisé classé (aucune construction possible)



HYPOTHESES PRE-OPERATIONNELLES

Acquisitions foncières à réaliser : Aucune – terrains appartenant soit à la Ville de Tremblay-en-France, soit à la Ville de Paris
Problèmes liés au foncier : aucun
Aspects règlementaires : accord de la ville de Paris, modification du PLU pour permettre l'installation d'équipements légers (sportif, folie, embarcadère)

HYPOTHESES FONCTIONNELLES

Programmation
Transformation des terrains situés entre le canal et les voies ferrées (coteaux boisés) en un « couloir de biodiversité » en continuité avec la zone Natura 2000 dans laquelle est inscrit le parc de la Poudrerie. Un équipement sportif léger de plein air peut être envisagé. Le club canin reste.
Transformation de l'ancienne voie Lambert (Placoplâtre) en promenade plantée jusqu'au canal
Installation d'une folie et d'un point vélo au niveau de la gare RER
Réaménagement, afin de la rendre plus lisible, de l'entrée du parc de la Poudrerie par la création de panneaux informatifs (création d'un parcours gare / parc)
Création d'une rampe de mise à l'eau au droit du pont Avenue Général de Gaulle
Embarcadère au droit de la voie Lambert
Pavillon appartenant à la Ville réaménagé en restaurant d'insertion/guinguette
Complémentarité avec les différentes polarités loisirs proches (Parc de la Poudrerie etc...)
Confortation de la vocation loisirs/détente du canal de l'Ourcq à petit gabarit

Eléments de jalonnement: embarcadère, folie, signalétique, point vélo

Aménagement à envisager et utilisation :
Plantations, aménagement paysager
Reprise des talus et des berges pour installation de la rampe.

Accessibilité :
RER B Vert-galant

Circulations douces et piste cyclable
La piste cyclable est en haut du talus, la circulation douce est sur la berge en contrebas. Il n'y a pas de conflits d'usages

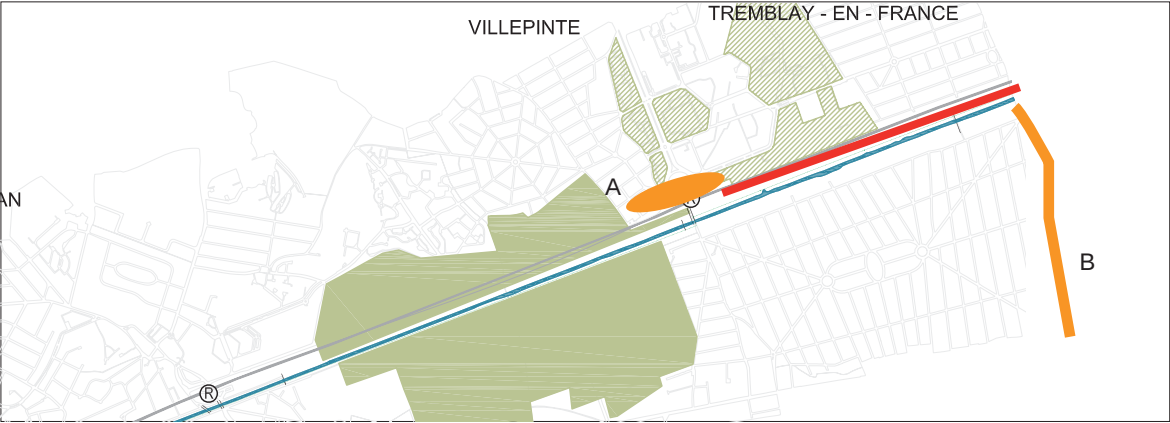
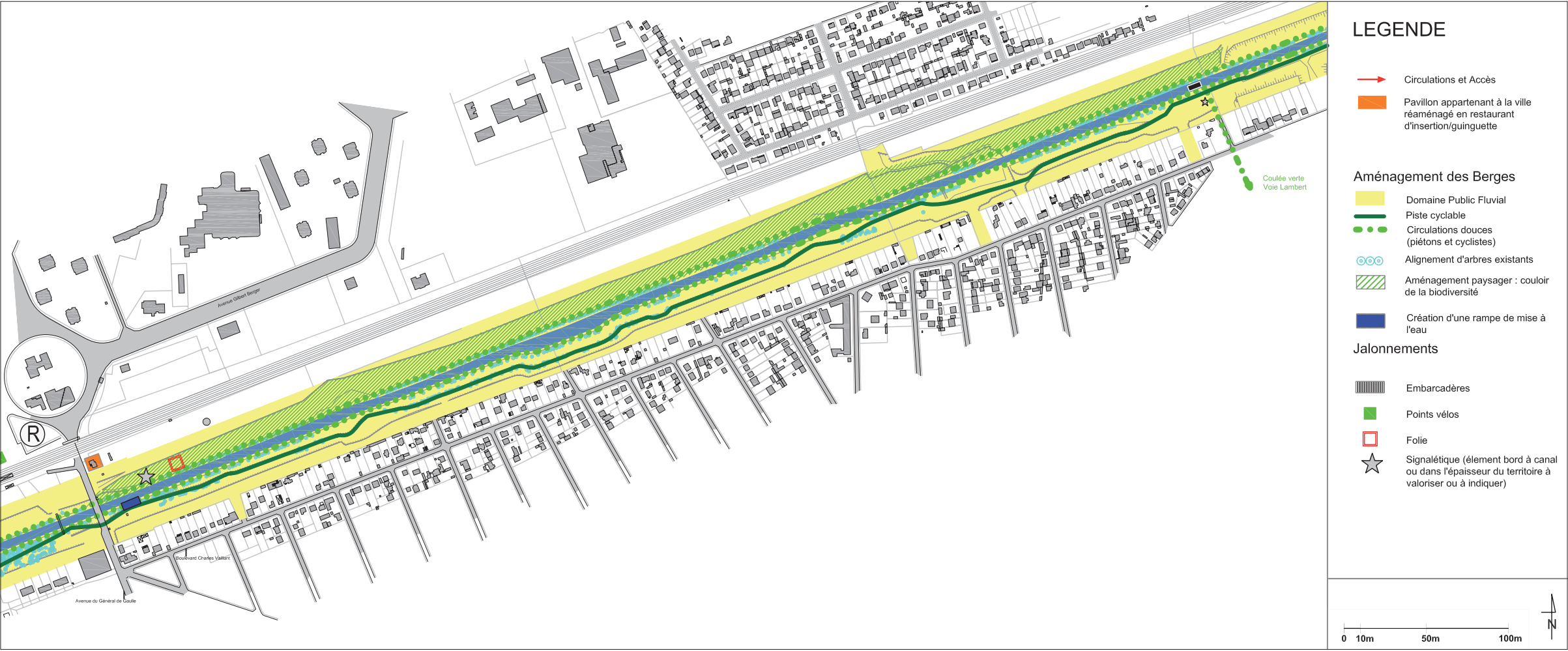
Préalables à la réalisation
Inscription de l'aménagement dans les préconisations paysagères pour l'aménagement des rives du canal.

INTEGRATION URBAINE

Projets urbains environnants

Pôle gare
Restructuration engagée en septembre 2006. L'aménagement d'une gare routière, la création-réorganisation du stationnement (voiture et deux-roues) et l'amélioration des accès PMR aux quais sont en cours.
Le projet prévoit la réalisation d'un passage public, sous les voies ferrées entre le futur parvis de la gare et le canal de l'Ourcq pour les piétons et cyclistes.

Compatibilité avec l'environnement urbain
Bonne accessibilité transports en commun, complémentarité avec le parc de la Poudrerie.



LES PROJETS DU TERRITOIRE PROCHE DIALOGUANT AVEC LE SITE

CONCLUSION : la suite....

- ➔ VALIDATION DU SCHÉMA PAR TOUTES LES COLLECTIVITÉS
- ➔ MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE SUIVI
EN ARTICULATION AVEC LA CONFÉRENCE DES CANAUX ET LES ATELIERS ANNONCÉS PAR LA VILLE DE PARIS
- ➔ DÉCLINAISON D'UNE CHARTE PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE TRADUISANT L'ENGAGEMENT DU GESTIONNAIRE SUR
L' INTÉGRATION DES INSTALLATIONS PORTUAIRES
- ➔ LANCEMENT D'ÉTUDES DE FAISABILITÉ FINES SUR LES SITES PORTUAIRES, EN VUE DU LANCEMENT D'APPELS À
PROJETS POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL CONCERNÉ
- ➔ AUTRE(S) PROPOSITION(S) ?